



Baromètre breton du développement durable - version 2008

Guide d'utilisation du questionnaire A destination des associations et des citoyens

Introduction : Tout d'abord nous vous remercions de participer à cette action portée par le Réseau Cohérence. Elle se veut ambitieuse et elle ne pourra exister que par votre engagement à nos côtés.

En premier lieu, nous vous conseillons de lire tranquillement l'ensemble des documents, ce qui vous permettra de vous imprégner du sens de la démarche :

Un questionnaire, où tous les citoyens sont conviés à s'intéresser à ce qui se fait dans leur commune et ses environs (Communautés de communes, Pays, Département et Région).

Avec qui remplir le questionnaire ?

Le questionnaire doit être rempli avec le maire ou son représentant et un ou si possible deux représentants associatifs (de une ou deux associations).

Le Baromètre Breton du Développement Durable est une occasion privilégiée d'échanges entre les associations et les élus. La cordialité et la convivialité s'imposent pendant ces contacts.

Cohérence a adressé par mail ce questionnaire à tous les maires et conseillers municipaux bretons. Ils sont donc, normalement, informés de la démarche de Cohérence et du fait que vous allez les contacter pour un rendez-vous.

Nous conseillons de prendre ce rendez-vous par téléphone. Il faut prévoir un créneau de 60 minutes pour remplir le questionnaire (90 minutes au pire). Un courrier type est également disponible auprès de Cohérence pour une prise de rendez-vous (idem pour un courrier de confirmation de rendez-vous).

Il est indispensable de bien préciser au maire ou à son représentant qui sera présent lors de l'entretien: personnes et associations.

Lorsque les relations entre l'association et la mairie sont tendues, il est souhaitable de permettre à d'autres associations du Pays de solliciter le rendez-vous.



Il est demandé aux associations et aux citoyens de participer à un effort collectif qui consiste à contacter les maires des communes qui ne sont pas couvertes par des associations du Réseau Cohérence, pour remplir le questionnaire. Contacter Cohérence pour obtenir la liste des communes qui ne sont pas couvertes par les associations du réseau.

Vous pouvez également informer la presse et les radios locales de votre démarche afin de faire connaître le site internet au plus grand nombre de citoyen.

Les réponses aux questionnaires seront publiées sur le site internet avant le 9 mars 2008 (1^{er} tour des élections municipales). Aussi nous vous demandons de prendre rendez-vous le plus rapidement possible. Notre objectif est de couvrir un maximum de commune. Au delà du 9 mars, il sera toujours possible d'enquêter des communes car une autre campagne aura lieu en 2010 pour souligner les progrès accomplis par chaque commune.

Début de l'entretien avec le maire ou son représentant

Prendre le temps de rappeler à l' élu les remarques préalables contenues dans le questionnaire.

Questionnement

Il est important d'avoir lu les questions préalablement à l'entretien et de savoir éventuellement les reformuler.

Commencer par renseigner la première page avec toutes les informations demandées sur la commune (nom, nombre d'habitants, superficie...etc). Ces informations sont indispensables à l'exploitation des réponses.

L'objectif est de remplir le questionnaire en 60 minutes, si une réponse tarde à venir passer à la question suivante en indiquant que vous pourrez y revenir en fin d'entretien,

Si vous avez un désaccord sur une réponse, vous pouvez poliment dire que vous ferez part de votre désaccord au Réseau, mais il est préférable de ne pas engager une grande discussion,

L'humour n'est pas exclu si ces questions recueillent bien des Non. Il bien plus facile de progresser quand on commence avec peu !

A la fin de chaque thème marquer une pose, 114 questions d'une seule traite c'est trop... En profiter pour demander à l' élu les questions qu'il aurait aimé que l'on lui pose sur le thème que vous venez de terminer... Ce sera pour l' élu l'occasion de mettre en valeur une expérience locale.



Clôture de l'entretien

Apposer les signatures des présents en dernière page du questionnaire et dater.

Demander à l' élu de faire une copie du questionnaire rempli afin qu'il en conserve un exemplaire (éventuellement demander une copie destinée à l'association.).

Il est souhaitable que l'association conserve une copie du questionnaire.

Si le maire ou son représentant vous accorde du temps, engagez des échanges qui ne manqueront pas d'être cordiaux...

Envoi du questionnaire à Cohérence

Avant de retourner le document vous pouvez noter en fin de questionnaire, vos remarques et vos suggestions.

Si vous souhaitez que votre nom ne figure pas sur le site du Baromètre n'oubliez pas de le préciser en fin de questionnaire.

Affranchir à 2,11 € et retourner à l'adresse indiquée en début de questionnaire.

Quelques objections ou difficultés possibles lors de l'entretien

Pourquoi ne pas avoir utilisé des indicateurs plus précis, type IFEN ou INSEE ?

L'approche voulue par Cohérence est plus qualitative que quantitative. Cette approche est destinée à indiquer et à imprimer une dynamique de développement durable.. Elle n'est pas comparable à celle des Agenda 21, SCoT ou autres documents d'aménagement qui nécessitent des indicateurs chiffrés de type IFEN. Nous voulions également que ces indicateurs soient compréhensibles par tous.

Ma commune est rurale, le questionnaire semble plus avantageux pour une commune urbaine!

Ou

Ma commune est trop petite pour qu'il soit possible de répondre positivement à cette question! ...

Le nombre de questions et le barème des points qui seront attribués permettront de corriger les distorsions possibles en tenant compte de la spécificité de la commune.



Votre commune sensibilise-t-elle ou incite-t-elle ? :

Réponse de l'élu: OUI parce que nous rappelons régulièrement la nécessité de...

ou OUI nous soutenons parce nous approuvons.... etc...

La sensibilisation ou l'incitation impliquent une formalisation et une communication vers toute la commune et cela de manière répétitive...

Nous répondons OUI, parce que l'association XXX que nous subventionnons réalise ... etc...

Si une association agit pour la commune la réponse peut-être OUI à condition que les actions soient réellement faites au nom de la commune et destinées à tous les habitants de la commune (pas uniquement aux adhérents de l'association).

Nous avons déjà réalisé d'importants investissements dans ce domaine...

Nous pourrions répondre OUI à 80% ...

La réponse NON peut paraître frustrante dans un tel cas.

Nul n'est parfait, quelques NON constituent une garantie d'objectivité..

Il faut rappeler que le Baromètre est mis en place pour évaluer une dynamique...

Une réponse NON constitue une marge de progression à la prochaine évaluation.

Nous remercions chaleureusement toutes les associations qui s'engagent par Pays pour ce Baromètre breton du Développement Durable et Solidaire.

Le CA de Cohérence et le Comité de pilotage du baromètre.

Pour obtenir plus d'informations et plus d'outils :

www.barometredudeveloppementdurable.org

Par mail : contact@reseau-coherence.org ou - Tel : 02 97 84 98 18.

Cohérence

6, rue de Rochambeau 56100 Lorient

www.reseau-coherence.org

